



Restitution du Temps fort
« Précarité alimentaire - Pays de Retz »
Du lundi 14 Mars 2022

Sommaire :

Ce qu'il faut retenir – synthèse	2
Les interventions	3
Julien Noël : Contextualisation et définitions	3
<i>Questions – remarques du public</i>	4
Etudiants de l'Institut de Formation des Cadres de Santé : Présentation du diagnostic de santé communautaire	5
Les professionnelles de l'Espace Départemental des Solidarités de Pornic Sainte-Pazanne	6
La table-ronde : témoignages	7
Communauté de communes Sud Retz Atlantique	7
Mobil'épice solidaire	7
Groupement d'agriculteurs biologiques 44	7
Epicerie solidaire Brévineoise	8
Les échanges avec la salle : témoignages et questions	8
La conclusion	9
Les annexes	
Introduction de M. Morilleau, Président du PETR	
Introduction de M. Doux, Chef de service Solidarité, Délégation du Pays de Retz	
Diaporamas des intervenants	

La précarité alimentaire est un sujet de plus en plus prégnant en France, avec un accroissement très fort des besoins depuis le début de la crise sanitaire Covid 19 : **depuis 2020, environ 8 millions de personnes ont eu recours à l'aide alimentaire, contre 4,3 en 2018.**

De nouveaux publics sont concernés : **travailleurs pauvres, jeunes diplômés, étudiants...** mais il reste difficile de bien identifier toutes les personnes en situation de précarité alimentaire (certaines vivent juste au-dessus des plafonds de ressources et n'ont ainsi pas accès à l'aide alimentaire, d'autres ont des difficultés à aller vers la distribution d'aide alimentaire).

La précarité alimentaire est un enjeu fort de santé publique. L'étude du CSA réalisée en 2018 par le réseau des Banques Alimentaires alerte sur la santé des bénéficiaires de l'aide alimentaire : 82% (+11 points par rapport à 2018) des personnes interrogées déclarent au moins un problème de santé.

En parallèle de cet accroissement des besoins, **les acteurs de l'aide alimentaire s'interrogent sur les réponses apportées aux bénéficiaires à travers la distribution alimentaire** : sont-elles adaptées aux besoins réels des différents publics ?

Le chercheur géographe présent lors de cette soirée, Julien Noël interroge par exemple la notion de « choix » dans le système de don alimentaire :

« Les personnes en situation de précarité n'ont pas forcément le choix de leur alimentation quand elles accèdent à des dons alimentaires. Cela satisfait effectivement un besoin nutritionnel mais les goûts et préférences ne sont pas pris en compte, ça ne répond donc pas sur le plan culturel [...] Des systèmes qui prévoient une tarification très basse peuvent permettre à des personnes précaires de faire les courses comme tout le monde, c'est souvent mieux vécu que de recevoir du don. »

Les professionnels du travail social, en première ligne lorsque le besoin d'aide alimentaire se fait ressentir, prolongent le questionnement posé par Julien Noël : **« Comment permettre de regagner une autonomie et dignité face à l'aide alimentaire proposée et les rendre acteurs ? »**

Face à ces constats, de nouvelles solutions existent ou émergent.

C'est le cas par exemple des projets d'épicerie solidaire, portés par plusieurs acteurs du Pays de Retz, témoins de la soirée. Mais ce n'est pas la seule solution qui existe. **Une grande diversité de solutions sont imaginées et expérimentées sur les territoires** pour répondre chacune à leur façon à cette problématique : des jardins partagés / des jardins d'insertion (ex : jardin de cocagne) / des paniers solidaires / des systèmes d'achats groupés (ex : réseau VRAC) / des applications numériques : « Too good to go », « Phénix » ... / etc. (cette liste étant non-exhaustive)

Ces différentes solutions devraient être complémentaires et non, concurrentielles. Or, **elles partagent des problématiques similaires et grandissantes en matière d'approvisionnement et entrent en concurrence** notamment vis-à-vis de la grande distribution, premier pourvoyeur d'inendus. La question de l'approvisionnement en produits frais constitue notamment un enjeu central.

De leur côté, les producteurs qui commercialisent en circuits courts de proximité travaillent chaque jour à éviter les surproductions (occasionnant baisse de revenus), et ce faisant, ne génèrent pas d'inendus alimentaires. **Les producteurs présents lors de cette soirée ont manifesté leur intérêt à travailler sur ce sujet aux côtés des structures de solidarité alimentaire, à condition d'expérimenter des modèles qui ne les mettent pas en difficultés**, étant eux-mêmes souvent en situation de précarité.

L'aide alimentaire repose sur une mobilisation bénévole très forte (collecte et distribution) et répond à un besoin vital pour une partie des habitants des territoires (ex : Resto du cœur sur Pornic Agglo Pays de Retz, ce sont 3 454 repas semaine pour 524 personnes, c'est-à-dire 242 familles).

En conclusion de cette première rencontre à l'échelle du Pays de Retz, les acteurs soulèvent l'intérêt, voire la nécessité de réunir les acteurs (agriculteurs, travailleurs sociaux, associations d'aide alimentaire, etc.) **pour construire de nouvelles formes de coopération et prendre connaissance des réalités de chacun** – ce qu'a permis cette première rencontre.

I. Intervention Julien NOËL, Docteur en Géographie (Université de Nantes) & Chercheur associé (ESO-Nantes, CNRS)

Historique :

La question de la précarité alimentaire n'est pas nouvelle.

- 2014 : Mise à l'agenda politique à travers l'axe « Justice sociale » du Programme National de l'Alimentation
- 2017 : Question débattue lors des Etats Généraux de l'Alimentation avec un atelier sur l'insécurité alimentaire
- 2018 : Article spécifique sur la lutte contre la précarité alimentaire dans la loi EGALIM :

« Art. L. 266-1. - La lutte contre la précarité alimentaire vise à favoriser l'accès à une alimentation saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale.

« Elle s'inscrit dans le respect du principe de dignité des personnes. Elle participe à la reconnaissance et au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement. L'aide alimentaire contribue à la lutte contre la précarité alimentaire. »

- 2020 : Création d'un espace de dialogue durable entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire : le Comité National de coordination de lutte contre la précarité alimentaire (COCOLUPA).

Essais de définition :

Plusieurs définitions ont été proposées par le monde associatif et les milieux scientifiques.

- ATD Quart Monde :

« Situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri »

Cette définition met en lumière les liens entre l'accès à l'alimentation et l'exclusion sociale.

- D. PATUREL, chercheuse à SupAgro Montpellier :

« Co-jonction d'une pauvreté économique et une série d'empêchements socio-culturels et politiques dans l'accès à une alimentation durable : obligation d'avoir recours à l'assistance avec un passage obligé par des structures de contrôle, pouvoir d'agir contraint, avec une double assignation à la distribution et à la consommation de produits alimentaires non-durables »

Cette définition interroge le pouvoir d'agir aux personnes en situation de précarité alimentaire.

Chiffres clés :

La précarité alimentaire touche des populations très différentes et sur des territoires très hétérogènes.

D'après la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et l'INSEE en 2019 :

9,3 M de personnes (15% de pop. Fr.) vit sous le seuil de pauvreté (1060 €/mois) // + 20% de pop. étudiante
5,5 M de personnes inscrites à l'aide alimentaire (x2 en 10 ans !) // 8M de pers. depuis 2020

Démarche prospective :

2019 : dans le contexte de la négociation sur l'avenir des fonds européens qui financent l'aide alimentaire, le ministère des Solidarités et de la Santé a demandé à l'IGAS de mener une réflexion prospective sur les politiques de lutte contre la précarité alimentaire, dont le cadre a été reprecisé par la loi Egalim.

Les denrées achetées par le FEAD (Fonds Européens d'Aide aux plus Démunis) représentent le quart de la nourriture distribuée chaque année par les 4 réseaux associatifs de l'aide alimentaire : la Croix Rouge, les Restaurants du cœur, les banques alimentaires et le Secours Populaire.

La réponse de l'aide alimentaire ne suffit pas en soi à lutter contre la précarité alimentaire. Il est important de s'interroger collectivement pour reconnecter des populations par nature disqualifiées et leur donner du pouvoir d'agir.

Plusieurs notions doivent être interrogées en matière de démocratie et de justice alimentaire :

- Quantité et qualité de l'alimentation
- Le choix et les besoins nutritionnels
- Lien entre accès à l'alimentation et la disqualification sociale
- L'accessibilité économique, sociale, culturelle et citoyenne
- L'accessibilité pratique et physique
- Conditions des modes de production de l'alimentation
- Conditions d'accès à l'information et à l'éducation sur ce qu'est un système alimentaire durable
- ...

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) de Lyon et Brest ont inscrit un axe de « justice alimentaire » (« les mots ont un sens »).

Initiatives inspirantes sur la lutte contre la précarité alimentaire : cf. diapo

Mots clés de conclusion : inclusion, lien social, mixité, empowerment et participation

Questions du public :

- Demande de précision sur cette idée du « non-choix » :

Les personnes en situation de précarité n'ont pas forcément le choix de leur alimentation. Quand elles accèdent à des dons alimentaires, elles n'ont pas de choix. Cela satisfait effectivement un besoin nutritionnel mais les goûts et préférences ne sont pas pris en compte, ça ne répond donc pas sur le plan culturel. Alors que lorsque l'on a un peu de pouvoir d'achat et de l'information, on peut faire le choix. Des systèmes qui prévoient une tarification très basse peuvent permettre à des personnes précaires de faire les courses comme tout le monde, c'est souvent mieux vécu que de recevoir du don.

- Intervention d'Ugo Bessière – conseiller départemental en charge du Projet Alimentaire Départemental du département

Le volet social des PAT me paraît très important, or sur les 15 EPCI engagés dans un PAT à l'échelle du département le sujet n'est pas forcément prioritaire, c'est intéressant qu'une dynamique se mette à l'œuvre sur le Pays de Retz. 60% des dépenses du Département sont fléchées vers les personnes les plus fragiles, la précarité alimentaire est donc un sujet qu'on doit travailler en lien avec les PAT. Sans remettre en cause l'aide alimentaire il y a plein de nouveaux outils pour arriver à des produits de qualité, non transformés. Toutes les initiatives sont à encourager. Au plaisir de pouvoir échanger.

- Demande de précisions sur la sécurité sociale alimentaire :

Ce sujet est porté par un collectif qui vise à faire reconnaître l'alimentation comme un droit fondamental au même titre que la santé et qui milite pour un dispositif basé sur le modèle de la sécurité sociale pour la santé. Je crois qu'ils envisageraient une aide de 150€ dédiée à l'alimentation (la même pour tous) qui

permettrait de se fournir auprès de producteurs, artisans, commerces qui s'engageraient à respecter une certaine qualité des produits. Des collectivités sont en train d'expérimenter le dispositif.

II. Restitution du diagnostic de santé communautaire réalisée par les étudiants de l'Institut de Formation des Cadres de Santé du CHU de Nantes sur la Lutte contre la précarité alimentaire - Territoire de Pornic aggro Pays de Retz

Définition de la santé communautaire :

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la santé communautaire « est le processus par lequel les membres d'une collectivité, géographique ou sociale, conscients de leur appartenance à un même groupe, réfléchissent en commun sur les problèmes de leur santé, expriment leurs besoins prioritaires et participent activement à la mise en place, au déroulement et à l'évaluation des activités les plus aptes à répondre à ces priorités. »

Anne-Sophie PIGRÉ, association Campus Fertile, présente les étudiants qui ont réalisé ce travail dans le cadre d'un module de santé publique et remercie l'ensemble des personnes qui ont accepté de leur répondre. L'étude présentée n'est pas exhaustive mais permet un premier état des lieux sur le territoire et une première mise en relation d'acteurs sur ce sujet.

Rappel des modalités de l'étude :

- 5 étudiants de l'institut de formation des cadres de santé de Nantes
- 18h de travail entre novembre 2021 et février 2022
- Rencontres avec quelques personnes en situation de précarité (bénéficiaires ou non de l'aide alimentaire), des personnes ressources (associations d'aide alimentaire, insertion, CCAS, agriculteurs, EDS).

Lien avec les politiques publiques :

- Enjeu 1 du PAT : rendre l'alimentation de qualité et de proximité accessible à tous et de limiter le gaspillage.
- Programme National Nutrition santé - Objectif 5 Action 15. Il fixe l'accompagnement de l'aide alimentaire dans un schéma départemental. Les épiceries semblent être une bonne cible... L'alimentation, c'est aussi de la santé.
- Loi EGALIM. Renforcer les objectifs d'une alimentation saine, durable et pour tous. Apporter une info et une éducation à l'alimentation.
- Code de l'action sociale et des familles : quantité et qualité suffisantes. Respect de la dignité des personnes.

Le territoire du Pays de Retz et de Pornic Aggro Pays de Retz sont présentés (cf. diaporama).

Une première cartographie des acteurs a été réalisée (cf. diaporama).

Méthodologie de l'étude :

- Recherche documentaire

Parmi cette recherche documentaire, les principales idées du document du Secours catholique : nécessité d'évoluer vers des dispositifs inclusifs, souligne la honte ressentie par les bénéficiaires et le fait que certains restent en dehors des radars, payer permet de rester digne, remise en cause du rôle nourricier des parents.

- Recueil de données quantitatives et qualitatives, avec enquêtes et entretiens

Diversité des acteurs réunis, bénévoles CCAS, travailleurs sociaux, PETR et un agriculteur.

Principaux résultats (cf. diaporama) :

Les constats partagés par les acteurs :

- Ce qui existe est vital mais il y a une difficulté à franchir le pas de l'aide alimentaire et parfois des problèmes d'accessibilité,
- Une volonté partagée d'améliorer la qualité des produits avec un intérêt pour des achats en circuits courts.
- Un objectif commun : une alimentation favorable à la santé.
- Nécessité de faire du lien entre les politiques publiques, de croiser les acteurs et décloisonner.

Les questionnaires prévus pour les bénéficiaires comprenaient des questions sur les habitudes alimentaires, la possibilité était laissée aux structures qui instruisaient ces questionnaires auprès des bénéficiaires d'adapter les questions.

36 questionnaires et retours des structures qui accompagnent des personnes en situation de précarité (comme le Secours catholique qui accompagne 80 à 100 familles par an)

Proposition d'actions :

Sur la base de ce diagnostic, les étudiants ont proposé une stratégie d'actions en 8 points :

1. Mettre en lien les acteurs
2. Accompagner et soutenir les actions de solidarité existantes
3. Travailler sur l'approvisionnement de qualité et de proximité (étude pour un nouvelle filière d'approvisionnement ?)
4. Accompagner le développement d'épicerie solidaires
5. Développer des ateliers de cuisine
6. Acculturer et travailler sur les représentations
7. Organiser des visites de fermes
8. Développer du maraichage en insertion

Conclusion : comment repérer les personnes qui ne sont pas accueillies dans les services existants ?

III. Intervention des professionnelles de l'Espace Départemental des Solidarités de Pornic Sainte-Pazanne : Cécile LEROUX, Claire PRIOUX, Claire PINSON et Aurélie DAGORNE

Présentation de l'EDS : Espace Départemental des Solidarités.

3 EDS rayonnent sur le Pays de Retz : Pornic – Ste-Pazanne, St Brévin les Pins, Machecoul – St Philbert de Grand Lieu. Equipe de 5 personnes sur Pornic : puéricultrice, médecin, sage-femme, secrétaire et assistante sociale. Ce site touche 8 communes de Pornic aggro Pays de Retz.

Mission première : accueil du public pour qu'il regagne en autonomie, accès au droit, soutien budgétaire, aide aux démarches administratives.

Mission prioritaire sur trois axes : insertion sociale (RSA), prévention et protection de l'enfance, prévention et lutte contre les violences intrafamiliales.

Mission spécifique PMI : Protection maternelle et infantile. De la naissance jusqu'à 6 ans. Conseil : Quotidien de l'enfant, sommeil, propreté etc. Le médecin fait le suivi de l'enfant. L'alimentation est centrale, dès la grossesse. Question du budget peut parfois se poser (lait de vache trop tôt). Si la famille rencontre une problématique financière, elle est orientée vers la collègue assistante sociale.

La sécurité alimentaire est centrale dans nos accompagnements. Nous établissons un plan d'action avec la personne après une évaluation de sa situation sociale, professionnelle, familiale et financière. Nous évaluons le « reste à vivre » c'est-à-dire le solde disponible après le règlement de toutes les charges du foyer et ce reste à vivre est très faible.

Aujourd'hui, pour répondre à l'urgence alimentaire, nous pouvons solliciter une aide au Département s'il y a des enfants mais ces aides restent ponctuelles. S'il y a besoin d'une aide plus régulière nous orientons vers la distribution alimentaire. Cependant les personnes que nous accompagnons nous font part de plusieurs difficultés : difficulté à s'y inscrire, la honte et le jugement qu'ils ressentent face à ce besoin d'aide alimentaire, les problèmes de mobilité et certains ne rentrent pas dans les critères (notamment les travailleurs pauvres).

Face à ce constat, notre équipe a souhaité réfléchir à d'autres modèles d'aide alimentaire et rencontrer les partenaires locaux pour partager les constats et les perspectives. Les constats soulevés sont partagés. Comment permettre de regagner une autonomie et dignité face à l'aide alimentaire proposée et les rendre acteurs ? L'Épicerie solidaire brévineoise est une des réponses. Elle se concentre sur l'autonomie et dignité. Une épicerie solidaire peut être aussi itinérante. C'est un modèle qui permet de gagner en sécurité alimentaire, autonomie, dignité, santé publique.

Conclusion : les rencontres et les échanges sur ce sujet nous permettent de sortir de notre quotidien, de mieux connaître les différents partenaires locaux. Nous nous sentons impliquées dans les réflexions et les projets en cours, qui nous portent et auxquels nous sommes sensibles.

IV. Table ronde de témoignages

Laura GLASS, Communauté de communes Sud Retz Atlantique : La Communauté de communes Sud Retz Atlantique regroupe 8 communes pour 25 000 habitants sur un territoire plutôt rural avec des problématiques fortes de mobilité. Le projet émerge suite à la rencontre entre la commission habitat et vie sociale et des associations à caractère social, pour faire connaissance.

Constat : augmentation de la précarité alimentaire mais aussi énergétique. Or, même s'il y a plus de précarité, le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire n'augmente pas, par manque de choix, par gêne de recevoir un don, et chez nous spécialement un éloignement des lieux de distribution et un problème de mobilité pour y accéder. La précarité alimentaire est liée à la mobilité, l'isolement. Au salon des maires, nous avons rencontré l'ANDES. La Solution d'épicerie solidaire itinérante paraît intéressante pour Sud Retz Atlantique. Ce projet pourrait résoudre le problème de la mobilité, de la dignité, mettre en place un lien social.

Christian VAN WYNSBERGHE, « Mobil'épice solidaire » : Origine du projet : Constats partagés de l'Espace Départemental des Solidarités, CCAS et des associations locales sur les problématiques de l'alimentaire. Courant année dernière problématique plus prégnante. Création d'un collectif qui a d'abord voulu vérifier les besoins sur le territoire. Un questionnaire adressé en novembre à l'ensemble des CCAS et mairies pour savoir si ça leur paraissait utile, nécessaire, etc. et sous quelle forme. Réponses de 12 communes sur 15 de Pornic agglomération Pays de Retz qui ont manifesté un intérêt pour le projet qui pourrait être complémentaire aux Restaurants du cœur. Afin de travailler sur la mobilité inversée, nous avons décidé de proposer une épicerie solidaire itinérante. Création de l'association en janvier 2022. Investigation : retravailler avec les CCAS, mairies et EDS pour mieux préciser les attentes, la situation des bénéficiaires. Recherche de financements en cours sur l'investissement et le fonctionnement (Collectivité, fondation, mécénat etc.). Projet de démarrer au mois de septembre/octobre 2022. Concept d'épicerie mixte, donc ouverte à tous. Tout le monde sera adhérent. Mais 2 types d'adhérents : les « bénéficiaires » (tarif réduit) et les « adhérents solidaires » (tarif normal). L'objectif est avant tout de toucher les bénéficiaires. Il y a une vigilance sur le fait de ne pas perturber la concurrence locale avec un nombre d'adhérents solidaires trop excessif.

Yves NABAT : ancien bénévole du Resto du cœur. Il confirme que l'épicerie est un mode de distribution complémentaire à ce qui existe déjà. Il présente les problématiques rencontrées au sein des Restos du cœur : problèmes des barèmes à respecter, de mobilité, de qualité des approvisionnements...

Benjamin BOILEAU, Paysan à Saint Colomban et représentant territorial du Groupement d'Agriculteurs Biologiques 44 : ferme de 11 salariés avec produits laitiers, légumes, viande (porcine et bovine). Dans le monde paysan, ce n'est pas possible de s'insérer dans l'économie du don car les paysans produisent ce qu'ils

vendent, il n'y a pas de gaspillage. Tout est utilisé. En revanche, le système VRAC, d'achats communs peut être intéressant, en pratiquant des prix de gros.

Pour la ferme, c'est arrivé que l'on donne des légumes (choux fleur) au moment d'une surproduction mais ça reste ponctuel.

Ce qui nous inquiète davantage aujourd'hui c'est que l'agriculture ne va pas dans le sens des circuits courts, avec par exemple le déploiement de projets comme la méthanisation géante, et qu'il y a une pression foncière très forte sur les terres agricoles ; à Saint-Colomban en premier lieu avec le projet d'extension des carrières de sable. Il faut préserver les terres pour pouvoir se nourrir.

Notre ferme est ouverte tout le temps pour que les gens puissent venir voir ce que c'est l'agriculture mais elle n'est pas dans le bourg, ça manque de pistes cyclables qui relieraient les fermes aux centres-bourgs.

Julie GERARD, Epicerie solidaire Brévine : salariée de l'épicerie depuis 2012, épicerie ouverte en 2010 – 55 bénévoles. Projet issu d'une volonté politique de la commune et de bénévoles déjà engagés sur la commune pour l'aide alimentaire « classique ». Ils ont constaté ce qui a été partagé à plusieurs reprises ce soir, à savoir la difficulté de franchir la porte ; les bénévoles ne se sentaient plus à l'aise avec ce qu'ils faisaient, ils avaient l'impression de « faire la charité ». Il a fallu deux ans de réflexion pour aboutir à une épicerie solidaire (2010, peu d'épicerie existante à l'époque). On accueille uniquement les habitants de St Brévin ayant un reste à vivre inférieur à 200€ par personne/mois. On touche beaucoup de travailleurs pauvres (presque 50%), ils ne peuvent pas être bénéficiaires de l'aide alimentaire classique. On définit avec la personne un budget course la première fois qu'elle vient. Ensuite, ils font leurs courses comme tout le monde : ils viennent dans le magasin quand elles veulent (3 jours d'ouverture dans la semaine) et payent une participation à hauteur de 10%. Mais surtout l'épicerie solidaire est un lieu qui permet de travailler à d'autres problématiques par le prisme de l'alimentation, de créer un lieu d'échange, de convivialité où les personnes se sentent bien et n'hésitent pas à revenir. Les bénévoles et salariés font le maximum pour qu'il y ait un premier accueil respectueux. Elles doivent se sentir à l'aise, soutenues sur plusieurs mois. Sur St Brévin, nous sommes maintenant connus et nous avons pu créer des partenariats. Atelier en partenariat avec Retz'Activité, avec les CCAS, l'EDS, des actions variées autour de la santé, alimentation, culture (partenariat avec le cinéma de St Brévin).

Le but : que les personnes puissent se poser et se projeter après avoir répondu à l'urgence.

Quant à l'approvisionnement, c'est une question permanente qui est loin d'être réglée. Il faut toujours trouver du budget et des partenariats pour fonctionner : subvention du CCAS, de l'ANDES, du FEAD (50% du budget), partenariat avec la banque alimentaire.

Alice BATARD, stagiaire à l'épicerie : l'épicerie n'est pas juste une question alimentaire, et c'est une première porte vers l'avenir pour les personnes accompagnées.

Témoignages - questions du public :

Martine LAUDRIEC, présidente de l'épicerie solidaire « les petits sillons » à Montbert

Nous avons une épicerie solidaire à Montbert, qui a été facilitée par les élus et par la commune. On a subi des échecs avant d'y arriver. Finalement en voulant acheter un pas de porte, ce qui n'a pas été possible car il appartenait à la municipalité. Nous avons proposé une épicerie solidaire à notre maire. Il a fallu 1 an pour que le projet se réalise, pour trouver un local et des bénévoles. L'ANDES nous a bien aiguillé. C'est un parcours du combattant et on a aucune subvention. Maintenant on a tout juste une aide avec le CCAS.

Le but c'est que les gens viennent un peu par le bouche-à-oreille. 79 familles sont bénéficiaires. L'aide alimentaire permet de proposer aussi d'autres actions autour de la culture, de la santé par exemple et un lieu de rencontre et d'ouverture vers les autres. On associe nos bénéficiaires à nos ateliers. Ils reprennent du poids, ils sont mieux dans leur corps et dans leur tête, ils nous proposent des idées pour d'autres ateliers. C'est génial de voir les gens évoluer. Une très belle expérience de vie. Moi le souci, que j'ai c'est les personnes en difficulté mentale, c'est ceux que l'on touche le moins. Difficulté d'ouvrir une épicerie solidaire puis de la faire progresser. Les bénéficiaires nous font progresser, Ils deviennent demandeurs d'activité. Ils sont aussi adhérents. Mais l'aide alimentaire est accessible que 6 mois (renouvelable) puis un bilan.

Antoine OZOUF – réseau ANDES : Association Nationale des Epiceries Solidaires – anime le réseau des épiceries solidaires en France et travaille aussi sur les questions d’approvisionnement. Le réseau se déploie avec un animateur sur chaque région : Jean-Philippe GRÉAUD en Pays de la Loire. Le réseau accompagne aussi les porteurs de projet (associations, collectivités, structures d’insertion) qui veulent créer des épiceries. Sur l’approvisionnement spécifiquement, il existe des initiatives locales. Par exemple en Vendée, le Conseil départemental a mis à disposition une enveloppe financière pour l’achat de produit locaux.

Ondine PEYROLES - réseau ANDES : il est possible de réaliser des études de faisabilité pour valider l’intérêt et le potentiel des filières d’approvisionnement sur les territoires. L’ANDES de son côté a développé quatre plateformes d’approvisionnement dans les marchés de gros à l’échelle nationale et continue à chercher de nouveaux partenariats (face à des difficultés d’approvisionnement en dons). L’approvisionnement en circuits courts et de proximité est encouragé quand c’est possible.

Patrice DUBREUIL, Paysan – Terroirs 44 : rejoint les témoignages précédents sur les aspects de financements, les subventions rendant les structures vulnérables. Avec la Ressourcerie le Réservoir à Sainte-Pazanne dont je suis président, on a compris qu’il était plus pertinent de transformer le besoin d’argent en un service de filière qui bénéficie au territoire. En l’occurrence dans ce projet, on valorise les déchets qui ne devront pas être gérés derrière par la collectivité. Ça permet d’avoir une économie qui tourne (17 salariés), c’est transformer la subvention en activité de filière. Est-ce que dans la précarité alimentaire on pourrait associer les producteurs ? Ça ne coûterait pas forcément plus cher mais ça serait un détournement financier à bon escient.

Sophie CARRETERO – Les Ecofolies : je représente le collectif de personnes qui a repris une ferme à Sainte-Pazanne, à cinq minutes d’ici et on constate à quel point la reprise est difficile. Ce qui fait qu’il y a de la précarité d’abord chez les agriculteurs. Nous, à la ferme aujourd’hui, on a déjà besoin de vendre les produits pour vivre et payer les salaires, on ne peut pas se permettre de les donner. On est une ferme bio, locale, on accueille des publics en insertion sur la ferme et pourtant on doit se battre pour exister. Le jour où on pourra donner on sera content.

Julie GERARD – épicerie solidaire Brévineoise : l’ANDES avait accompagné un programme « UNITAIRE » qui faisait le lien entre des producteurs en difficulté et des débouchés comme les épiceries. On a travaillé pendant un an avec un producteur en difficulté, on était un gros client pour lui. Le programme n’existe plus et c’est compliqué de trouver un moyen de transport et de livraison qui ne soit pas pénalisant pour les producteurs ou les acheteurs.

IV. Résumé Julien NOËL

Penser la mixité sur ces questions de précarité alimentaire : ne pas cibler ou stigmatiser des publics, associer les producteurs à la démarche, faire se rencontrer différents acteurs.

Agir en coordination : il y a un foisonnement de projets mais il faut réfléchir à leurs interactions, au travail en réseau. Une coordination de toutes ces initiatives paraît intéressante pour prendre bien en compte le sujet dans sa globalité (épiceries, producteurs, travailleurs sociaux, élus, bénéficiaires, etc.).